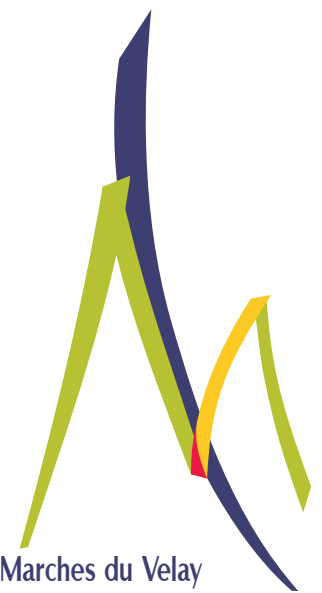


# N°4 Espace

Communauté de Communes

Communautaire

Juin 2004



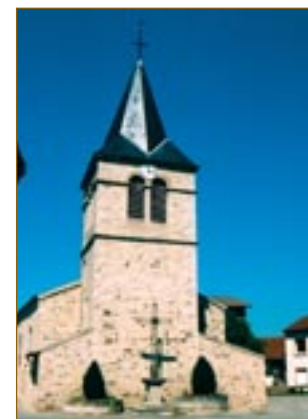
Les Marches du Velay

L'Essence de l'Harmonie

## Patrimoine

Titre  
deux lignes

Photos : Catherine GARDÈS



## La Chapelle d'Aurec

## L'aqueduc

La campagne Chapeloune offre aux promeneurs des points de vue exceptionnels sur la vallée de la Loire, les monts du Velay, du Forez, du Mezenc et du Meygal. Mais en plus du panorama, de magnifiques ouvrages d'art sont à découvrir. Il s'agit notamment du pont aqueduc du Betz, construit en pierres de taille entre 1895 et 1908, et composé de trois arches embellies d'une friche alvéolée. On le découvre en parcourant le sentier situé sur le faite du pont. Cet édifice a été réalisé par la ville de St Etienne pour acheminer l'eau depuis le barrage de Lavalette jusqu'à l'usine de retraitement de Solaure. Toute la main d'œuvre avait été engagée sur place et c'est ainsi que l'on vit les paysans Chapelous réaliser les terrassements et transporter les matériaux à l'aide de leurs chevaux et de leurs chars en échange de la distribution gratuite d'une certaine quantité d'eau sur la Commune. L'aqueduc n'est plus en service depuis 1971, date à laquelle une conduite forcée qui traverse la Commune a été construite. Mais il n'a subi aucun coup de griffes du temps et mérite sans aucun doute le détour.

## Notre Dame de Tout Pouvoir

Ce sanctuaire est situé sur une petite esplanade qui domine le bourg, aux confins de la montagne de la Madeleine d'où l'on peut parfois apercevoir le Puy de Dôme. Il fut construit à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle par les Chapelous qui n'avaient pu ramener sur leur Commune la statue miraculeuse de Notre Dame de la Faye. Ils édifièrent ce sanctuaire avec le soutien financier de Louise de Romezin, véritable mécène, ardente calviniste convertie par Saint Jean-François Régis qui résidait chez sa fille, elle-même épouse de Claude de Chave alors propriétaire du château de Chazelet. Cet édifice a, depuis quinze ans, été rénové par des bénévoles locaux. La façade a été restaurée, des travaux de maçonnerie ont été réalisés et le comité des fêtes a participé, en 1979, à la réfection de la toiture. M. le curé LARGERON, avec l'aide de ses paroissiens, a fait ériger en autel la meule d'un ancien moulin. La statue a quant à elle été restaurée en 1988. Il s'agit d'une Vierge souveraine portant l'enfant Jésus et tenant le globe terrestre dans sa main. Le septre à la fleur de lys n'est pas celui d'origine qui était une fleur à sept pétales. Le sanctuaire est tout au long de l'année très visité mais connaît un grand jour d'affluence lors de la traditionnelle messe-pèlerinage du 15 août.

## L'église

L'église fut probablement une chapelle de seigneurs. Autrefois collégiale d'Aurec, ce petit sanctuaire devint un temple paroissial à partir des années 1600. Un grand tableau d'une Vierge à l'Enfant est suspendu au dessus de l'ancien autel. Il est d'une très belle facture et digne d'un grand Maître. Est-ce une reproduction de la Vierge du Rosaire de Murillo ? Une esquisse de Murillo ? Une copie réalisée par l'un de ses élèves ? Cette toile est mise en valeur par la convergence de rayons jaunes créés par les vitraux. Les inclinaisons de la voûte romane du chœur supportèrent autrefois un clocher d'apparence savoyarde dont la coupole a disparu lors des travaux de reconstruction du beffroi en 1969. En revanche, les arceaux en granit et ses nervures ogivales sont intacts. Tandis que la colombe plane au fait du chœur, dominant l'ancien et le nouvel autel, les anges montent une garde lumineuse près des sombres stalles de bois frappées de croix incrustées et Saint Eustache, patron de la paroisse, préside au gardiennage de statues élevées par la ferveur populaire. Les vitraux situés sur la droite sont dus au talent de C. Champigneulle, de Bar le Duc. Des niches gothiques à rebords sculptés bordent le transept de droite. Le transept de gauche a été érigé au XVIII<sup>ème</sup> siècle et modifié en 1853. On peut également admirer les fonts baptismaux recouverts par une magnifique cloche en laiton. Quant au tableau du chœur, l'histoire veut qu'il ait été offert par un noble chevalier espagnol que le curé aurait guéri. Enfin, une inscription latine sur marbre évoque la mémoire de Marcellin Beraud, ce "piagi curatulo", ce petit curé, qui rénova la cure entre 1903 et 1912.

## L'arbre en boule

Exemplaire unique d'un centenaire pour le moins énigmatique l'arbre en boule apparaît, majestueux, au dessus du pont du Betz. Son tronc mesure environ 1,80 m de diamètre et bien qu'il n'ait jamais été taillé, il s'est parfaitement développé en forme de bonnet de nuit. Mais l'œil averti, en s'approchant, va faire une surprenante découverte. Au moins trois essences mêlées font vivre cet arbre. Platane, érable, sycomore et peut-être d'autres encore... La raison du développement de cet arbre unique est inconnue. Fleurs butinées ? Graines rejetées par les oiseaux ? Et personne, de mémoire de Chapelous, qui n'ait le souvenir d'avoir vu greffer cet arbre... Un véritable mystère mais une merveilleuse création de la nature qui, pour le moins, impose l'humilité.



Avec les nouvelles concrétisations de ses ambitions notre communauté affirme chaque jour davantage son identité et ses propres valeurs dans l'intérêt de tous ses citoyens.



## L'essor communautaire



C'est avec grand plaisir que je vous retrouve après ce long silence auquel les élections cantonales et régionales n'étaient pas étrangères. Le travail des élus ne s'est pas pour autant ralenti durant ce laps de temps, notamment lors du débat sur le Contrat Global de Développement Durable qui les a étroitement associés au Conseil Général, aux administrations et aux forces vives du territoire.

À cette occasion, la communauté de Communes des "Marches du Velay" s'est engagée, pour la période 2004/2006, à développer les services liés à l'enfance et à la jeunesse sur l'ensemble des six Communes. Ces services concernent en l'occurrence les crèches, les relais d'assistantes maternelles et les centres de loisirs sans hébergement.

Ce vaste programme débutera dès le mois de septembre par la pose de la première pierre du centre de la petite enfance de St Pal de Mons. La création de l'association "Les six loupiots en marche", chargée de porter le relais communautaire d'assistantes maternelles, a été une grande satisfaction tant par la qualité des rencontres que par le nombre de bénévoles prêts à faire vivre cette nouvelle structure. L'information jeunesse a également pris un essor communautaire remarqué grâce à l'action conjuguée de nos services et du "Point Information Jeunesse" de la M.J.C. de Monistrol. De nouvelles actions vont être engagées dans les différents domaines de la prévention tels que la santé, la citoyenneté ou la sécurité routière. Elles devraient se concrétiser dans les prochains mois.

La réflexion sur le centre nautique avance à grands pas. Différents scénarii ont été proposés quant à la nature de l'équipement dont l'objectif, rappelons le, est de rendre service à toutes les composantes de notre population : familles, scolaires, sportifs, seniors... L'importance fédératrice de ce projet n'échappe à personne. Il ne s'agit pas de créer un "service de proximité" pour une Commune, mais bien de construire un équipement structurant dédié à tous les habitants des "Marches du Velay" voire même de la région. Les coûts d'investissement et de fonctionnement d'une telle structure nécessitent en conséquence une réflexion approfondie qui devrait se situer bien au delà des "clochers"...

Vous l'aurez compris, avec les nouvelles concrétisations de ses ambitions, notre communauté affirme chaque jour davantage son identité et ses propres valeurs dans l'intérêt de tous ses citoyens. Il nous appartient donc à nous, élus communautaires, de soutenir pleinement et objectivement cette mutation.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

**Louis SIMONNET**

Président de la Communauté de Communes  
Maire des Villettes

# Petite Enfance et jeunesse

Un véritable  
choix politique

Le budget d'investissement "Enfance Jeunesse" de la communauté de Communes s'élève en 2004 à 2 600 000 €. Cette compétence est relative à l'accueil des enfants et des jeunes dans des structures adaptées telles que les crèches, le relais assistantes-maternelles ou les centres de Loisirs. Ce sujet est extrêmement privilégié par les élus des "Marches du Velay" qui affirment ainsi un véritable choix politique. Il s'agit aujourd'hui d'investir dans des bâtiments, de soutenir les associations partenaires et de susciter la création de nouveaux services dans les Communes qui en ont besoin. Pour concrétiser ces projets, la communauté de Communes a mis en place une commission composée d'élus de chaque Commune. Ce groupe de travail a défini des objectifs à atteindre pour le bon développement des services "Enfance Jeunesse" sur le territoire communautaire. Une vision globale qui devrait permettre d'harmoniser au mieux les services proposés aux familles. Cette politique est par ailleurs activement soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales sous la forme notamment de contrats "Enfance" et "Temps Libres" signés en décembre 2002.

## Appel aux parents et futurs parents

Concernant St Pal de Mons et Les Villettes, la communauté de Communes fait appel à toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir et participer à l'organisation de ces structures au sein d'associations.

Contact : Olivier PANGAUD au 04 71 61 74 34.

## St Pal de Mons

**Crèche et cantine**  
**Relais Assistantes Maternelles**  
**Centre de Loisirs Sans Hébergement**

Les travaux ont débuté et le centre devrait ouvrir ses portes en Juillet 2005.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

## Beauzac

**Crèche**  
**Centre de Loisirs Sans Hébergement**  
**Relais Assistantes Maternelles**

Une étude complète va permettre de définir un projet réalisable en 2005.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

## Monistrol sur Loire

**Crèche**

Les travaux d'agrandissement sont en cours et devraient être terminés en août prochain.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

## St<sup>e</sup> Sigolène

**Crèche**  
**Relais Assistantes Maternelle**

Réorganisation des locaux pour augmenter la capacité d'accueil.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

## La Chapelle d'Aurec

**Relais Assistantes Maternelles**  
**Centre de Loisirs Sans Hébergement**

Les travaux de construction devraient débuter en 2005

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

## Les Villettes

**Relais Assistantes Maternelles**  
**Centre de Loisirs Sans Hébergement**

Les travaux de construction devraient débuter en 2005

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

## Les associations partenaires

**Le partenariat avec des associations qui œuvrent dans ce secteur est l'un des principaux objectifs fixés par la commission. Pour l'année 2004, le montant des subventions s'élèvera à 420 000 €.**

Afin de définir le rôle de chacun ainsi que l'aide financière qui sera apportée par la communauté de Communes, des conventions ont été signées avec les associations concernées. Quelques aides spécifiques ont également été apportées. Elles concernent entre autres le dispositif "Action J 43" géré par l'Association Départementale d'Animation Socio-Culturelle (A.D.A.S.C.) qui soutient les projets des jeunes, la radio lycéenne local COSMIC FM, ainsi qu'un projet de soutien scolaire organisé en partenariat avec le collège public de Monistrol sur Loire et l'association d'étudiants volontaires A.F.E.V.



Les animateurs de la radio lycéenne COSMIC FM

# Actions

Dans le cadre de "l'Information Jeunesse" un groupe de travail intercommunal a été créé. Un référent a été nommé pour chacune des six Communes afin d'assurer le suivi des projets. Différentes actions ont d'ores et déjà été organisées.

- Une intervention d'A.C.T.I.S. (association de lutte contre le S.I.D.A.) s'est déroulée en décembre 2003, au café Convers de St Pal de Mons, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

- De nombreux projets sont en cours d'élaboration concernant la sécurité routière.

- Une exposition a été organisée en mars dernier en collaboration avec Amnesty International dans le cadre de leur campagne nationale "Halte aux violences contre les femmes".

- Exposition SID'AFFICHE. Cette première édition, organisée sur les six Communes en mai dernier, était associée à un concours ouvert aux jeunes.

- Concernant le dispositif "Action J 43" (bourses aux projets des jeunes), le suivi des dossiers est assuré par les responsables du Point Information Jeunesse communautaire.

- Afin d'évaluer précisément les besoins en formation face aux conduites à risques des adolescents, un questionnaire a été adressé aux éducateurs, animateurs de centres de loisirs, enseignants, éducateurs sportifs et de loisirs.

## Nouvelles aides

**Le précédent bulletin faisait état de la quinzaine de structures associatives dédiées à la petite enfance et à la jeunesse et que la communauté de Communes soutient. Depuis de nouveaux services ont été créés.**

Une association a vu le jour à La Chapelle d'Aurec. Elle assurera le fonctionnement d'un Centre de Loisirs qui ouvrira ses portes début juillet.

L'association "Six Loupiots en Marche" est constituée et gère le Relais Assistantes Maternelles intercommunal. Un second salarié, M. Pierre JAFFEUX, épaulé à présent Laurence MALOSSE dans cette mission.

La communauté de Communes a également embauché deux salariés à mi-temps. Ils sont chargés de l'animation auprès des adolescents. L'un vient renforcer l'équipe du Centre de Loisirs ados de S<sup>te</sup> Sigolène, et le second a pour mission de mettre en œuvre des projets intercommunaux et d'impulser des actions dans les Communes qui ne possèdent pas de structures dédiées aux adolescents.



## L'Information Jeunesse

## P.I.J.



Les Points Information Jeunesse (P.I.J.) sont au service des jeunes et les accompagnent dans leurs projets. Labélisés par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, et de la Vie Associative, ils sont des lieux d'accueil accessibles sans rendez-vous. Ils assurent une mission de service public en direction des jeunes en dispensant une information pratique, complète, impartiale, actualisée et gratuite. Pour trouver des réponses à toutes les questions...

**Un espace d'information**

sur l'enseignement, les formations, l'emploi, les loisirs et les vacances, la vie pratique, le sport et la préparation de vacances ou de scolarité à l'étranger.

**Des journées à thème**

organisées autour d'ateliers spécifiques sur la santé, l'emploi, l'enseignement de la prévention routière...

**Un accompagnement**

dans différents domaines tels que l'aide aux projets individuels ou collectifs, la réalisation de C.V. ou de lettres de motivation...

**POINTS INFORMATION JEUNESSE COMMUNAUTAIRES**

La communauté de Communes travaille actuellement en partenariat avec le Point Information Jeunesse de la M.J.C. de Monistrol sur Loire et l'animateur du Point Public Multimédia (P.P.M.) de Beauzac. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Patrice GALÉAS a été embauchée par la M.J.C. de Monistrol, avec le concours des "Marches du Velay", pour seconder M<sup>me</sup> Angèle SIMONNET à Monistrol. Le suivi et la coordination de ces dossiers ont quant à eux été confiés à M<sup>me</sup> Arlette BONHOMME qui s'est installée à S<sup>te</sup> Sigolène dans des locaux situés aux rez-de-chaussée du centre socio-culturel. Ce lieu, mis à disposition de la communauté de Communes par la Mairie de S<sup>te</sup> Sigolène est équipé de matériel informatique.

**Monistrol**

Point Information Jeunesse  
M<sup>me</sup> Angèle SIMONNET. Tél. 04 71 75 47 07

**S<sup>te</sup> Sigolène**

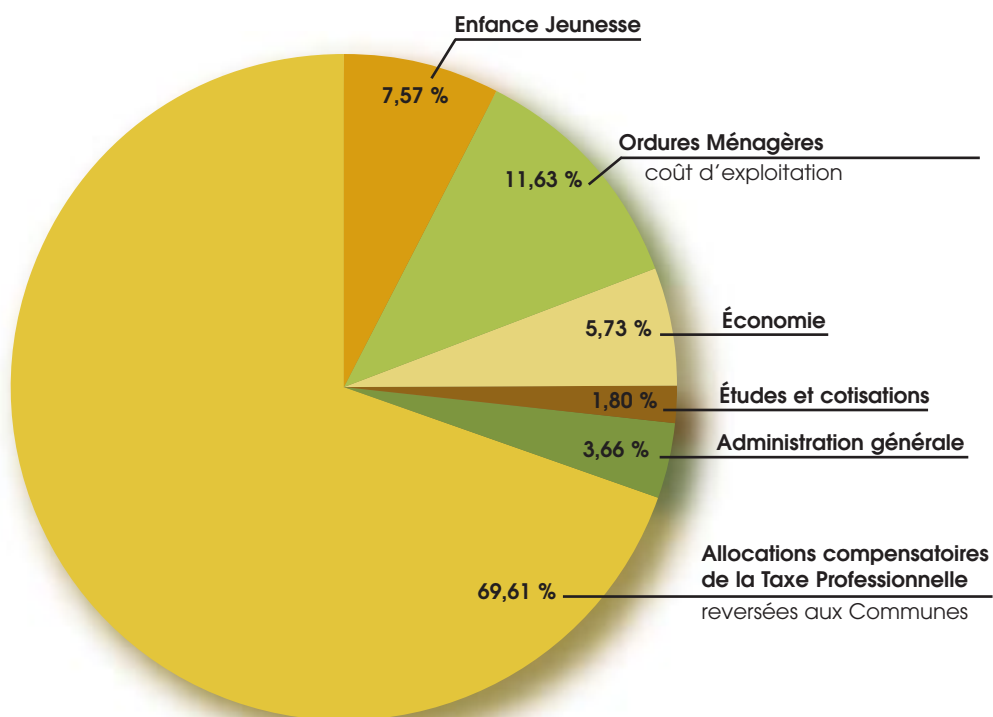
Relais Point Information Jeunesse  
M<sup>me</sup> Arlette BONHOMME. Tél. 04 71 15 08 68

**Beauzac**

Point Public Multimédia et relais P.I.J.  
M. Franck FLORIN. Tél. 04 71 61 47 49



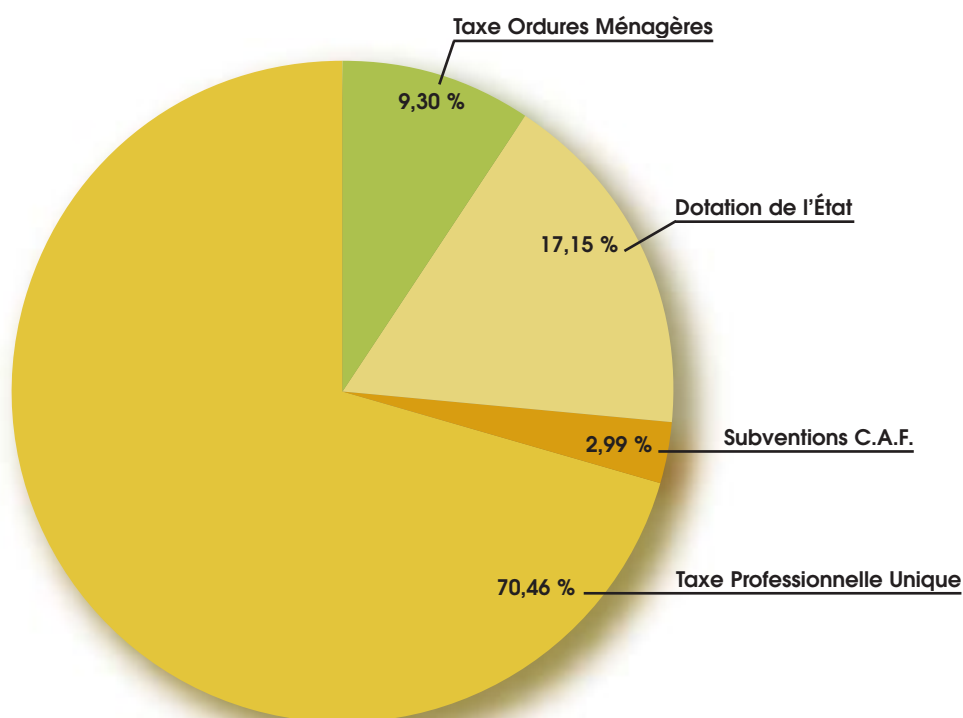
## Dépenses de fonctionnement



### Taxe Professionnelle Unique

L'année 2003 aura été marquée par le passage à la T.P.U. versée par les professionnels à la Communauté de Communes et non plus aux Communes. Ce mécanisme consiste à fixer un taux unique de Taxe Professionnelle sur les six Communes, au terme d'un processus d'harmonisation d'une durée de cinq ans. Une dotation de compensation est ensuite attribuée à chacune des Communes membres.

## Recettes de fonctionnement



# Développement Local

G.C.2.D.  
Contrat Global  
de Développement  
Durable

Bâtir un développement  
dynamique et raisonné  
au service d'un territoire  
attractif et équilibré

Jeune institution, la Communauté de Communes se devait de déterminer ses objectifs à moyen et long terme. En outre, le Conseil Général de la Haute-Loire ayant modifié les règles d'attribution de subventions aux collectivités, il était indispensable de mettre en œuvre une véritable stratégie collective intégrant des projets susceptibles d'être subventionnés dans le cadre du Contrat Global de Développement Durable.

Jusqu'en 2003, les Communes présentaient leurs demandes de subvention pour chacun des projets éligibles aux aides financières départementales. Depuis 2004, les projets communaux, et intercommunaux, sont examinés par chaque communauté de Communes qui devient l'unique interlocuteur du Conseil Général, lequel détermine ensuite les projets subventionnables et le montant de l'aide attribuée à chacun d'entre eux. Cet accord est matérialisé par un contrat baptisé "Contrat Global de Développement Durable", CG2D, signé pour une durée de trois ans.

Pour aider et accompagner les élus dans cette démarche, la Communauté de Communes a sollicité les services du cabinet SOMIVAL. Après différents entretiens et réunions, un document d'orientation a été rédigé et fait précisément état des objectifs de la communauté de Communes. Un programme d'actions qui a, cette année, servi de support au débat d'orientation budgétaire des Marches du Velay.

## Un territoire

Communauté de Communes "Les Marches du Velay"  
quelques données de cadrage

6 Communes  
20 000 habitants (estimation 2004)  
16 590 hectares  
8 926 logements  
8 451 actifs  
7 200 emplois  
3 pôles de services

Taxe Professionnelle Unique  
7,4 millions d'euros





## Des enjeux

**Le conseil communautaire a défini, après analyse des enjeux des Communes et de la communauté, un programme d'actions qui vient en écho aux objectifs fixés par le Département.**

Après concertation, les élus se sont rejoints quant aux conditions de développement et d'évolution qu'ils souhaitent offrir aux habitants des "Marches du Velay". Plusieurs axes ont ainsi été déterminés : la réactivité face à la pression démographique, le maintien de l'attractivité des territoires communaux, le développement des équipements et des services pour répondre au mieux à la demande des habitants et la nécessité, pour ce faire, de passer d'une stratégie communale à une stratégie communautaire. La communauté de Communes soutiendra quant à elle concrètement cette volonté d'évolution. Il s'agira de conforter la dynamique économique, moteur de la richesse et de la croissance du territoire communautaire, de développer l'offre de services dans les secteurs de la petite enfance et de la jeunesse, d'aider à changer l'image trop industrielle de la région et d'accompagner les Communes. Une vision politique concertée qui, à terme, harmonisera et valorisera les particularismes et les richesses de chacun tout en les préservant.

## Des objectifs



## Le C.G. 2 D. concrètement...

### Maîtrise d'ouvrages

Concernant ces réalisations, chaque Commune sera maître d'ouvrage, exception faite pour le studio de musique dont la maîtrise d'ouvrage pourrait être confiée aux services communautaires.

### ■ Mises aux normes d'équipements



#### Terrains de football

La Chapelle d'Aurec  
Monistrol sur Loire  
St Pal de Mons  
Les Villettes

#### Coût prévisionnel

500 000 €  
728 000 €  
240 000 €  
380 000 €

#### Part C.G.2 D.

34 375 €  
68 750 €  
34 375 €  
34 375 €

#### Mur d'escalade

Monistrol sur Loire

44 000 €

8 000 €

#### M.J.C.

Monistrol sur Loire

80 000 €

12 000 €

### ■ Restructurations et réaménagements d'écoles primaires



Beuzac  
S<sup>te</sup> Sigolène  
Les Villettes

#### Coût prévisionnel

500 000 €  
900 000 €  
60 000 €

#### Part C.G.2 D.

175 000 €  
315 000 €  
21 000 €

### ■ Aménagements d'infrastructures



Locaux de la Mairie  
La Chapelle d'Aurec

#### Coût prévisionnel

443 000 €

#### Part C.G.2 D.

36 600 €

Salles polyvalentes

St Pal de Mons  
Les Villettes

460 000 €  
480 000 €

22 500 €  
22 500 €

Studio de musique

Monistrol sur Loire  
ou "Marches du Velay"

100 000 €

18 559 €

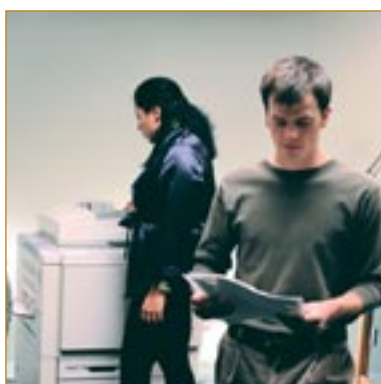
# Les zones industrielles

Évolutions et perspectives

## Le futur au présent

L'action économique locale fait partie des compétences obligatoires des communautés de Communes. Afin de donner un caractère plus opérationnel à l'intervention des "Marches du Velay", les élus ont souhaité définir des "zones d'intérêt communautaire". Ainsi, sur les zones d'activités économiques en cours d'aménagement, ou en projet, la communauté de Communes aura toute compétence pour acheter, équiper et commercialiser les terrains. Trois zones sont à présent concernées, il s'agit de la zone de La Borie et de la zone des Molletons à Monistrol, qui restent à aménager, et de la zone des Pins à St Pal de Mons.

## A ce jour...



### Beauzac

**Zone d'activité de Piroilles 1 & 2**  
10 hectares - 11 entreprises

**Zone artisanale "Le Pré du Château"**  
7000 m<sup>2</sup> - 5 entreprises

**Zone artisanale "Le Suc de Chabanne"**  
4 hectares - 3 entreprises

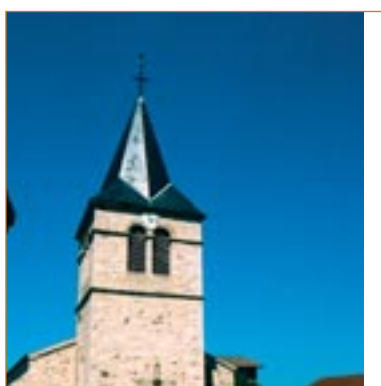
### Monistrol sur Loire

**Zone artisanale du Pêcher**  
4,3 hectares - 22 entreprises

**Zone artisanale "Les Molletons"**  
4,1 hectares - 15 entreprises

**Zone industrielle de la Borie**  
15 hectares - 17 entreprises

**Zone industrielle de Chavanon**  
25,5 hectares - 8 entreprises



### La Chapelle d'Aurec

**Zone d'activité de Montusclat**  
9 hectares - 6 entreprises

### Les Villettes

**Zone industrielle de Lachaud**  
5,9 hectares - 13 entreprises

**Zone artisanale "La Grand Croix"**  
1,3 hectares - 1 entreprise

**Zone d'activités du Rousset**  
7,1 hectares - 3 entreprises

### St Pal de Mons

**Zone industrielle de Campine**  
8 hectares - 7 entreprises

**Zone d'activités de Courtanne 1 & 2**  
14,3 hectares - 6 entreprises

**Zone artisanale des Pins**  
3,7 hectares - 4 entreprises



### S<sup>te</sup> Sigolène

**Zone industrielle "Les Taillas"**  
44,8 hectares - 27 entreprises

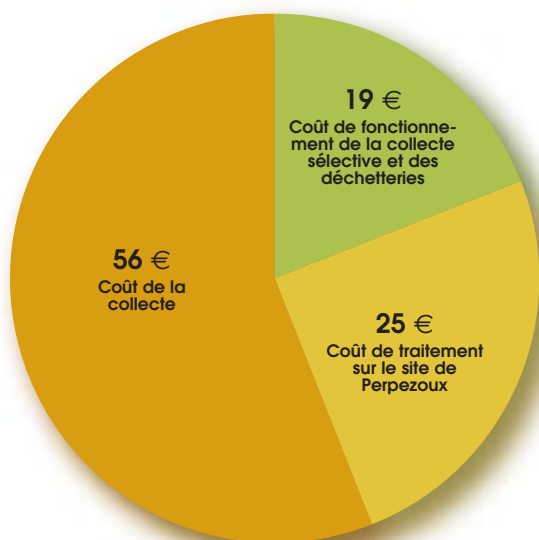
A ce jour, 151 entreprises sont implantées sur une surface de 165,6 hectares situés sur le territoire des "Marches du Velay".

# Ordures ménagères

Modernisation et évolution du service de collecte

La communauté de Communes a acquis la compétence "ordures ménagères". À ce titre, elle a entrepris une action de modernisation de la collecte qui s'est traduite, entre autre, par l'acquisition de deux véhicules neufs en remplacement des véhicules usagés, par l'achat de conteneurs destinés aux Communes qui n'en n'étaient pas dotées et par l'aménagement d'un garage-atelier situé dans les nouveaux locaux du siège. Par ailleurs, une action particulière a été entreprise concernant la collecte des cartons auprès des commerçants. Elle est effectuée le mercredi à Monistrol et aux Villettes et complétée par une collecte en bennes fermées organisées sur les autres Communes.

La mise en œuvre de ces actions entraîne des coûts supplémentaires auxquels s'ajoutent le coût du traitement des déchets ainsi qu'une contribution reversée au S.Y.M.P.T.O.M. (Syndicat Mixte pour le Traitement et le Tri des Ordures Ménagères) qui gère les déchetteries de Bas en Basset et de Monistrol. Le montant actuel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) ne couvrant pas la totalité du coût de fonctionnement de ce service, le Conseil Communautaire a voté l'augmentation du taux de cette taxe d'environ 4 %. Compte tenu que cette hausse ne permettra pas d'équilibrer le budget, la communauté de Communes prendra en charge le coût complémentaire pour un montant de 150 000 €.



Sur le parking du nouveau siège de la communauté de Communes, le parc de véhicules nécessaires à la collecte des ordures ménagères et des cartons sur l'ensemble du territoire communautaire.

## "Bacs jaunes" à Monistrol

Récemment, et à titre expérimental, une collecte sélective de cartons et de papiers a été organisée sur la Commune de Monistrol. Les écoles et les nouveaux lotissements bénéficient de cette prestation. Par ailleurs, quelques points spécifiques ont été aménagés dans le centre-ville et dans certaines zone industrielles dont celle du Pêcher.



De gauche à droite, Pascal JOUMARD, patrick SAUMET et Jean-Michel CHOMETTE



**RAPPEL**

Les déchets verts ne doivent pas être mis dans les conteneurs. Ils peuvent être déposés gratuitement dans les déchetteries de la Croix S' Martin et de Bas en Basset et pourront ainsi être recyclés.

Le personnel et les tournées en détail



Beauzac  
La Chapelle d'Aurec  
Les Villettes

Marcel VASSEL, Alain CHOMAT,  
et Gilles TESSIER

**Lundi** Beauzac bourg  
**Mardi** Les Villettes  
**Mercredi** Beauzac villages nord et sud  
**Jeudi** La Chapelle d'Aurec  
**Vendredi** Beauzac bourg



Sainte-Sigolène  
Saint-Pal de Mons

Christian COLOMBET, Pierre CORNILLON  
et Hervé FERRATON

**Lundi** Saint-Pal-de-Mons, villages nord et Lichemialle  
**Mardi** Centre bourg de Sainte-Sigolène  
**Mercredi** Saint-Pal de Mons, villages sud  
**Jeudi** Bourg de Saint-Pal de Mons, Lichemialle et les villages de Sainte-Sigolène  
**Vendredi** Centre bourg de Sainte-Sigolène



Monistrol sur Loire

Patrick BERTHET, Michel COLLANGE  
et Jean-Paul VARENNE

**Lundi** Centre ville et zone sud  
**Mardi** Zone nord  
**Mercredi** Centre ville et écarts  
**Jeudi** Zone sud  
**Vendredi** Centre ville et zone nord

**Tournées complémentaires du 14 Juin au 10 Septembre**

**Lundi** La Chapelle et zone sud de Monistrol  
**Mardi** Zone nord de Monistrol en complément et village de Golène  
**Mercredi** Collecte des cartons à Monistrol, aux Villettes, à S<sup>te</sup> Sigolène et à Beauzac. Campings de Monistrol et de Vaubarlet.  
**Jeudi** Zone sud et nord de Monistrol en complément  
**Vendredi** Zone nord de Monistrol et villages de S<sup>te</sup> Sigolène



De gauche à droite, André TAVAUD et Jean-Paul GAUCHER.

## Amélioration de l'habitat

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

Soucieuse de favoriser l'amélioration de la qualité des logements, la communauté de Communes vient de lancer une étude préalable à la réalisation d'une O.P.A.H. Cette procédure négociée avec l'État, par le biais de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) permet aux propriétaires, bailleurs ou occupants, de bénéficier d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration.

Les conditions d'obtention de ces aides peuvent être soit des conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, soit des conditions de mise en location des logements pour les propriétaires bailleurs. Dans ce dernier cas, les subventions sont majorées si les logements sont destinés à être loués dans des conditions socialement avantageuses. Afin de recueillir les avis des propriétaires et de prodiguer des conseils, le Centre d'Amélioration du Logement PACT-ARIM de la Haute-Loire, missionné par la communauté de Communes, organise des permanences.



### Permanences

#### À Beauzac

Le 8 Juillet de 10h à 12h  
en mairie

#### À Monistrol sur Loire

Le 8 Juillet de 14h à 16h  
en mairie

#### À Saint-Pal de Mons

Le 1<sup>er</sup> Juillet de 10h à 12h  
en mairie

#### À Sainte-Sigolène

Le 1<sup>er</sup> Juillet de 14h à 16h  
en mairie

Ces permanences sont ouvertes à tous les habitants du territoire communautaire.

## Centre nautique intercommunal

### Les grandes lignes du projet

La communauté de Communes a pour projet la réalisation d'un centre nautique sur son territoire. Avant de choisir le site d'implantation, elle a souhaité réaliser une étude de faisabilité afin de mieux mesurer les besoins à couvrir pour la réalisation d'un tel équipement.

Le cabinet de consultant AMEX, spécialisé dans les études d'équipements nautiques, vient de rendre ses premières conclusions. Dans ce projet, il va s'agir d'une part de répondre aux besoins de plus de 5 750 élèves scolarisés sur le territoire communautaire, et du club de natation de Monistrol. Le second objectif est de proposer au grand public des équipements ludiques qui pourraient également intégrer un espace de remise en forme (jacuzzi, hammam, sauna...) ainsi qu'un service de restauration. Afin de mieux organiser sa configuration, la réflexion doit également mesurer l'attractivité de cet équipement pour un public géographiquement situé au delà du périmètre communautaire. Avant de se prononcer sur un site d'accueil, la communauté de Communes doit donc se déterminer sur le dimensionnement de ce projet qui, en outre, pourrait générer une vingtaine d'emplois. Concernant le lieu d'implantation de ce centre, une décision devrait être prise avant la fin de l'année.



## La Chapelle d'Aurec



Carnaval : classes d'enseignement primaire



Noël à l'école maternelle

## Monistrol



Fête du Livre



Fête du Sport

## Saint-Pal de Mons



Brocante



Concert en l'église

## Beauzac



Fête des produits du terroir



Concert country avec "Deep Bleuégian"

## Les Villettes



Le sentier d'interprétation des Villettes que l'on emprunte près de la Mairie pour rejoindre les rives du Lignon.



Sentier de découverte guidé, illustré et dédiés aux adultes et aux enfants. Un très beau parcours de 5km à travers la forêt jusqu'aux vestiges du pont de Galet.

## Sainte-Sigolène



Marché de Noël



Concert des "Patat' Rock"

# Manifestations

## ■ Juillet

### Durant tout l'été Monistrol

Exposition estivale au château des Evêques proposée par la Société d'Histoire "Le boire et le manger en Haute-Loire".

### Samedi 3 et dimanche 4

#### ■ S<sup>te</sup> Sigolène

Gala de danse, salle polyvalente.

#### ■ Les Villettes

Exposition de "Peintures sur Soie" salle de la Mairie.

### Dimanche 4 Monistrol

Rassemblement de groupes folkloriques au gymnase du Mazel. Défilé en centre-ville et spectacle avec le groupe "Lous Pastourios".

### Vendredi 9 S' Pal de Mons

Concert de musique classique à l'église en soirée.

### Mardi 13

#### Beauzac

■ Fête du 14 Juillet. Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire.

#### La Chapelle d'Aurec

■ Bal populaire.

### Mardi 13 et mercredi 14 Monistrol

Festivités du 14 Juillet.

### Du 14 au 18 S<sup>te</sup> Sigolène

20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la ville de Marinéo :

#### Samedi 17

Marché, animations dans les rues et soirée spectacle.

#### Dimanche 18

Après-midi ludique "Festigolène", feux d'artifice et soirée familiale.

### Vendredi 16 et samedi 17 Beauzac

Week-end de l'été. Bals au stade à partir de 20h 30 le vendredi et de 22h le samedi.

### Samedi 17 Monistrol

Marché d'artisanat en centre-ville.

### Week-end du 17 et 18 Les Villettes

Soirées variétés. Salle polyvalente.

### Samedi 24

#### ■ Beauzac

Festival "Beauzac en Musique". Concert de Vincent GAFFET. Espace des Remparts à 20h 30.

### Samedi 24

#### ■ Les Villettes

Feux d'artifice au stade en soirée.

### Vendredi 30 Beauzac

Festival "Beauzac en Musique". Concert trompette et orgue à 20h 30 à l'église.

### Samedi 31 Les Villettes

Soirée cabaret à 20h 30, salle polyvalente.

## ■ Août

### Dimanche 8 Beauzac

Rencontre inter-régionale et vide grenier. Espace des Remparts.

### Samedi 14 & dimanche 15

#### La Chapelle d'Aurec

Grande fête patronale. Messe du 15 Août et pèlerinage au sanctuaire "Notre Dame de Tout Pouvoir"

### Les 28, 29 et 30 S<sup>te</sup> Sigolène

Fête votive

## ■ Septembre

### Samedi 4

#### ■ Beauzac

Théâtre "Adam, Eve et le 3<sup>ème</sup> sexe" de Boris VIAN. Espace des Remparts à 20h 30.

#### ■ S' Pal de Mons

Rallye cyclotouriste. Départ depuis la salle du vote.

#### ■ S<sup>te</sup> Sigolène

Forum des associations à la salle polyvalente et braderie des commerçants salles modulables.

### Les 11 et 12 S' Pal de Mons

Vogue annuelle et défilé de chars. Feu d'artifice le dimanche.

### Vendredi 17 Beauzac

Spectacle grand écran. Comédie musicale "Autant en emporte le vent" espace des Remparts 20h 30.

### Week-end du 18 et 19 S<sup>te</sup> Sigolène

Fête du vélo et journées du patrioïne.

### Dimanche 26 S' Pal de Mons

Randonnée pédestre et V.T.T.. Départ depuis la salle des fêtes à partir de 7h.

## ■ Octobre

### Vendredi 8 S<sup>te</sup> Sigolène

Soirée théâtre au profit de l'A.R.S. (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique).

### Du 15 au 18 Beauzac

Exposition mycologique à l'Espace des Remparts. Le lundi 18, l'exposition sera ouverte aux écoles.

## ■ Novembre

### Samedi 13 S<sup>te</sup> Sigolène

Concert organisé par le groupe Patat'Rock à la salle polyvalente.

### Du 18 au 21 S<sup>te</sup> Sigolène

Fête du Livre, salle polyvalente.

### Vendredi 19 Beauzac

■ Spectacle grand écran "Les Fourberies de Scapin" de Molière. Espace des Remparts à 9h 15 et 14h.

■ Spectacle grand écran. Comédie musicale "Les Mystères de Paris". Espace des Remparts à 20h 30.

### Week-end des 27 et 28 Les Villettes

Marché de Noël salle polyvalente.

### Samedi 27 S<sup>te</sup> Sigolène

Fête du Beaujolais salle polyvalente.

### Dimanche 28 S<sup>te</sup> Sigolène

20<sup>ème</sup> anniversaire de la randonnée pédestre. Inscriptions salles modulables.

## ■ Décembre

### Week-end du 4 et 5 S<sup>te</sup> Sigolène

Téléthon et marché de Noël.

### Vendredi 17 Beauzac

■ Spectacle grand écran pour enfants "La Belle et la Bête". Espace des Remparts à 9h 30 et 14h 30

■ Spectacle d'humour grand écran "Michel LEEB & The Count Basie Orchestra". Espace des Remparts à 20h 30.

### ■ Siège de la Communauté de Communes

Avenue J. Martouret

43120 Monistrol sur Loire

Tél. 04 71 61 74 34

Fax. 04 71 61 74 38

E mail : accueil@lesmarchesduvelay.fr